ELISABETH DOINEAU, JOCELYNE GUIDEZ

# «Adoption à l'unanimité de la proposition de loi Améliorer les droits des travailleurs et accompagnement des familles après le décès d'un enfant, à l'initiative du groupe Union Centriste»

03/03/2020

Comme l'a souligné **Elisabeth DOINEAU**, sénatrice centriste de la Mayenne et rapporteure du texte : «Le débat à l'Assemblée nationale a suscité l'indignation légitime des familles concernées et de l'opinion en général. En adoptant une approche plus globale et en travaillant dans l'apaisement, le Sénat, en coopération avec le gouvernement qui a levé l'irrecevabilité financière, a pu aboutir à une proposition équilibrée tout en gardant l'esprit initial du texte. Cet épisode illustre une nouvelle fois l'importance du bicamérisme et l'utilité du Sénat. »

Au nom du groupe Union Centriste, **Jocelyne GUIDEZ**, sénatrice de l'Essonne a déclaré : « la polémique aurait pu être évitée ; l'émotion a été grande. Ma première pensée va aux parents à qui j'apporte collectivement un message de soutien. La démocratie en sort grandie lorsqu'elle fait progresser les droits sociaux pour une République qui rassemble, pour une République plus juste, pour une République fidèle à ses valeurs. Je salue le travail des commissions du Sénat, en lien avec le gouvernement, qui a permis l'adoption de ces mesures. »

« Je me réjouis que soit née ici une occasion d'avancer de manière concertée et consensuelle. Face à des drames aussi douloureux que la perte d'un enfant, il est évident qu'il faut rester modeste. La nécessité de mettre en place un accompagnement personnalisé pour chaque famille endeuillée devra s'écrire avec les associations concernées » a conclu **Elisabeth DOINEAU**.

Pour en savoir plus : https://www.senat.fr/les_actus_en_detail/article/conge-pour-le-deces-dun-enfant.html

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC